

A

rchi'classe

**ÉCRIRE ET CHANTER
PENDANT
LA GRANDE GUERRE :**
« MADE IN GERMANY !!!... »

**REVUE PATRIOTIQUE
D'ACTUALITÉ,
DIGNE, MAI 1915**

MADE IN GERMANY



PATRIOTIQUE D'ACTUALITÉ
EN
UN PROLOGUE ET TROIS ACTES

MADE IN GERMANY!!!

JOUÉE
POUR LA PREMIÈRE FOIS
AU
THÉÂTRE MUNICIPAL DE DIGNE

le samedi 15 mai 1915

Cette brochure
contenant tous les couplets de la Revue
est vendue
au profit des Soldats combattants.

→ Prix : 50 centimes ←

DIGNE, IMPR. CHASPOUL

ÉCRIRE ET CHANTER PENDANT LA GRANDE GUERRE :

« *MADE IN GERMANY !!!..* »,

REVUE PATRIOTIQUE D'ACTUALITÉ,
DIGNE, MAI 1915

La chanson est un média essentiel dans la France du début du XX^e siècle, elle devient pendant la guerre un soutien moral pour les soldats et un support de la propagande guerrière.

En mai 1915, le théâtre municipal de Digne propose une « Revue patriotique d'actualité » titrée « *Made in Germany !!!..* » qui remporte un vif succès auprès du public : le spectacle sera joué cinq fois entre le 15 et le 22 mai 1915.

Ces soirées de gala sont organisées à l'initiative du Comité départemental des dons aux armées en campagne, une des nombreuses œuvres de charité se donnant pour mission de récolter des dons, en nature ou en argent, afin d'améliorer l'ordinaire des soldats sur le front. Dans les Basses-Alpes, son président est le Préfet, et son directeur, M Picard, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées qui réside allée des Fontainiers à Digne.



Dons aux Armées en campagne.

P R E S S E .

Le Comité de la "Section départementale des dons aux armées en campagne" s'est réuni le 20 Octobre à la Préfecture des Basses-Alpes, sous la présidence de M. le Préfet, pour entendre le compte-rendu que M. PICARD, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Directeur de la "Section", a établi des résultats obtenus depuis la création de l'oeuvre, et pour arrêter le programme de ses opérations ultérieures.

Suivant le bilan soumis au Comité, le total des sommes dont l'oeuvre a bénéficié jusqu'à ce jour s'est élevé, non compris de nombreux dons en nature, à la somme de 2.286^f,20, et les dépenses engagées pour l'achat de fournitures diverses destinées aux soldats combattants ont été de 2.381^f,70, soit un reliquat en caisse de 444^f,50.

Le Comité décide que cette somme, ainsi que celles qui lui seront ultérieurement acquises, seront affectées à l'achat d'effets chauds, confectionnés conformément aux indications qui ont été récemment données par une circulaire du Ministre de la Guerre.

Le Comité a adressé ses félicitations et remerciements à M. PICARD pour le dévouement et l'activité qu'il déploie dans ses fonctions.

En raison de l'importance des besoins auxquels il devra être satisfait, à l'approche de l'hiver, pour assurer à nos vaillants défenseurs les meilleures conditions de protection contre les rigueurs du climat, le Comité adresse le plus instant appel aux généreuses et patriotiques populations bas-alpines, en les priant d'accroître dans la plus large mesure possible, par des libéralités en nature ou en espèces, les ressources qu'il lui sera possible de mettre à la disposition de l'autorité militaire.

=====

Arch. dép. AHP, 5 R 22, communiqué de presse, sans date

D'après la comptabilité de la Section départementale de l'association, l'ensemble des représentations génère un bénéfice de 1 517,45 francs : de quoi financer un « appareil à douche » pour les combattants.



Dates	Objets des dépenses	Sommes françaises	Observations
28 Mars 1915	Achat de 2 registres de Comptabilité	3 "	
3 Avril	Don à la Croix-Rouge de Digne	200 "	
11 " 15	Achat d'une plaque en tôle émaillée	5 65	
3 Mai	Achat de timbres-poste	2 "	
11 "	Télégramme à M. Roize, Costermier à Marseille	1 50	
11 "	"	2 20	
11 "	"	2 65	
11 "	Achat de papier à musique pour chansons, (Autric papeterie)	0 75	
14 "	Cartons et papiers doré et argenté pour représentation théâtrale (Autric papeterie)	0 60	
14 "	Corde pour même objet (Autric cordier)	0 50	
14 "	Cartouches pour même objet (Scando)	1 10	
18 "	Paiement à M. Gontard, pianiste, de 2 cachets de cinéma (Représentations supprimées le 16 Mai à cause du théâtre)	15 "	
	Accordage du piano du théâtre (M. Gontard)	5 "	
	Ruban et fil pour théâtre (Guzq)	0 70	
	Elastique pour théâtre (Guzq)	0 15	
	Andrinople pour théâtre (Colomb)	1 20	
	Droits d'auteurs pour les représentations théâtrales M. Espitalier)	25 "	
20 "	Bouteilles de bière et limonade pour les artistes pendant la représentation du 15 Mai (facture Banon)	17 "	
23 "	Paiement à M. Gontard, pianiste, de 10 repas à 1.50 pris en dehors de la caserne à cause des répétitions	15 "	
	Fournitures diverses pour représentations théâtrales: Verres, choux pour chouchoutes, bougies, fleurs	2 95	
30 "	Facture Bellon, machiniste	73 70	
	A Reporter	375 65	

Dates	Objet des dépenses	Sommes payées	Observations
	Report -----	375 65	
30 Mai 1915	Facture Cotte (Bière et limonade pour les artistes pendant les 4 dernières représentations) -----	48 "	
31 --	Facture Comte (pâtisseries pour les artistes pendant les 5 représentations) -----	36 50	
31 --	Facture Rouze (Accessoires divers pour les représentations théâtrales) -----	8 60	
31 --	Achat de timbres poste -----	2 "	
3 Juin 1915	Frais à réception d'un colis de vêtements expédiés par l'Ecole primaire Supérieure de Sisteron -----	0 25	
5 --	Fournitures diverses (fards, capsules pour représentations théâtrales) -----	2 40	
7 --	Facture Fabry (Service au théâtre) -----	20 "	
7 --	Facture Belloux (Service au théâtre) -----	25 "	
8 --	Facture Boyer (Location de costumes de théâtre) -----	237 05	
8 --	Frais d'envoi de la somme ci-dessus -----	0 75	
9 --	Facture Chaspoul, Imprimeur, (Affiches, programmes, chansons, etc...) -----	143 "	
21 --	Envoi à la Croix-Rouge pour achat d'appareils à douche destinés aux soldats combattants -----	1.300 "	
2 juillet	Télégrammes divers pour commande à Paris d'appareils à douche -----	2 50	
4 --	Don au Commandant d'armes à Digne pour achat de jeux sportifs à l'usage des soldats convalescents -----	150 "	
23 Octob.	Achat de timbres poste -----	2 "	
18 novemb.	Frais d'envoi du don de 100 francs de la commune de Volonne -----	0 60	
	A Reporter -----	2.384 30	



Dates	Noms des Donateurs	Montant des dons	Observations
11 Mars 1915	Comité de Secours de l'Enseignement primaire	300 ^f "	
15 " "	Reliquat d'une quête faite en Octobre dans la commune de St-Vincent-de-Noyers	5 "	
28 " "	Habitants du hameau des Ojones (Entrevaux)	15 "	
Avril 1915	Don du "Sous des Ecoles" de Céreste	9 ⁵⁰	
14 " "	Don de la Commune d'Entrevaux	103 "	
16 Mai	Produit de la 1 ^{re} Représentation théâtrale	764 "	
" "	Quête au cours de cette représentation	64 ⁹⁰	
" "	Vente de chansons " " "	49 "	
" "	Produit de la 2 ^{de} représentation théâtrale	294 "	
17 Mai	Matinée } Quête au cours de cette représentation	29 ⁶⁵	
" "	Vente de chansons " " "	13 ⁵⁰	
" "	Produit de la 3 ^{de} Représentation théâtrale	325 ⁷⁵	
" "	Soirée } Quête au cours de cette représentation	20 "	
" "	Vente de chansons " " "	12 ⁷⁵	
" "	Don de M. Reynier, prélevé sur son bénéfice de vente de bière et gâteaux pendant la représentation du 17 (Soirée)	6 "	
18 Mai	Produit de la vente aux artistes de 28 brochures de chansons	11 "	
19 Mai	Location de billets pour la 4 ^{de} représentation du 19 Mai (Militaires)	243 ⁷⁵	
" "	Vente de 4 brochures de chansons	2 "	
" "	Entrées payées au guichet (Représentation du 19 Militaires)	43 ⁷⁵	
" "	Vente de chansons au cours de la représentation du 19 (Militaires)	16 ⁵⁰	
" "	Location complémentaire de billets p. la représentation du 19 (Militaires)	5 ²⁵	
" "	Don de M. Reynier, prélevé sur son bénéfice de vente de bière et gâteaux pendant la représentation du 19 (Militaires)	3 ⁵⁰	

Dates	Noms des Donateurs	Montant des dons	Observations
	Report	2.337 80	
22 Mai 1915	Produit de la 5 ^e Représentation théâtrale	201 25	
— } —	Quête au cours de cette représentation	27 60	
— } —	Vente de chansons — } —	6 75	
28 Mai	Don de divers habitants de la Commune d'Angès	17 "	
3 Juin	Vente de chansons	3 60	
7 Juin	Vente de chansons	3 60	
— } —	Don anonyme	5 "	
— } —	Vente de chansons	3 60	
1 ^{er} Août	Don de la commune de Chouane-Basse	200 "	
8 Octob.	Don de la Commune de Château-Arnoux	20 "	
12 Novemb.	Don de l'Amicale des Instituteurs	100 "	
18 — } —	Don de la Commune de Volonne	100 "	
1 Decemb. —	Collecte dans la Commune de Soleilhas	7 "	
— } —	Part de bénéfice de la conférence-concert du 13 Nov. (M. Jean Blouze Conférencier)	157 30	
10 — } —	Collecte à St-Honorat (Commune de Chumane)	5 "	
11 — } —	Don du Comité d'une fête de bienfaisance à Sisteron	100 "	
23 — } —	Don de la Société d'Alais et de la Camargue	200 "	
4 févr. 1916	Don du Comité des "Éprouvés de la Guerre"	300 "	
2 avril —	Don d'une anonyme de Givaudan (Barrière)	10 "	
4 Janv. 1917	Don de la Société d'Alais et de la Camargue	200 "	
	Total des recettes	4.005 50	

La troupe est composée de militaires et de Dignois comme Marguerite NIEL, tandis qu'un chœur de jeunes filles normaliennes intervient pendant l'entracte. Les militaires viennent du dépôt d'armes de Digne, que le commandant de la subdivision de Digne accepte de mettre à disposition lors de cette soirée de bienfaisance. La direction musicale est assurée par le pianiste Gontard. La section départementale des dons aux armées en campagne signale dans sa comptabilité que les droits d'auteur pour la représentation ont été versés à M Espitalier, Chef de bureau à la Préfecture, il est aussi musicien et professeur de solfège et de piston à l'école municipale de musique. Avant la guerre, il participait déjà à l'organisation de soirées musicales, il est donc très vraisemblablement l'auteur du livret du spectacle.



N ^{os} d' ordre	Dates	Demandes
31	1 Mai 1915 5 Mai	L'Ingénieur en Chef, Directeur, adresse au Maire de Digne en le priant de vouloir bien la transmettre avec son avis à M. le C ^t d'armes la lettre ci-jointe et 2 pièces y annexées, comportant demande d'autorisation, en vue de l'organisation par un groupe de militaires dépendant du dépôt de Digne, d'une représentation théâtrale au profit des soldats combattants. Il lui demande en outre de vouloir bien mettre la salle du théâtre municipal à la disposition des militaires participant à la représentation. L'Ing ^r en Chef adresse au C ^t d'armes la liste des militaires remplaçant celle qu'il lui a adressée le 1 Mai.
32	Mai 15	L'Instituteur de Château-Garnier adresse un colis contenant sept paires de chaussettes destinées aux soldats combattants.
33	4 Mai 15 7 Mai	Le Colonel, Directeur de la Section Centrale des Dons fait connaître que la demande a été faite par l'hôpital temporaire de Le Châlet de fournitures ci-après: 1 ^o Alimentation — Confitures, chocolat, gâteaux secs, sucre, cacahouates, 2 ^o Articles de fumeurs — Briquets, pipes, tabac. 3 ^o Jeux — Dominos, Lotos, Dames, Cartes. L'Ing ^r en Chef, Directeur, en portant cette demande à la connaissance de M. M ^r les Présidents de la Croix-Rouge de Forcalquier, Barcelonnette, Sisteron et Manosque et de M ^{me} la Secrétaire de la Croix-Rouge de Digne, les prie de lui faire connaître si elles seraient en mesure de satisfaire tout ou partie de ces demandes.
34	11 Mai — 9 heures 11 Mai. 2 h 1/2	Télégramme à M. Boyer, Costumier à Marseille le priant instamment pour que les costumes partent ce jour par train 13 heures. Télégramme à M. Boyer le priant d'expédier les costumes comme bagage voyageur et en envoyant le bulletin.
35	11 Mai — 12 Mai	M. Boyer fait connaître qu'il expédie ce jour, les costumes et accessoires pour la "Revue" M. Boyer, costumier, adresse sa note de frais de transport.

Réponses

Observations

Réponse favorable a été donnée verbalement par le Maire.

7 Mai 18
Réponse du C.^t d'armes à Digne, faisant connaître que le Général, C.^t la Subdivision de Digne l'a autorisé à mettre à la disposition de la Section des Dons, pour la soirée de bienfaisance, les militaires du dépôt portés sur la liste.

3 Mai 18
L'Ingénieur en Chef, Directeur, accuse réception de fournitures désignées ci-contre.

10 Mai 18.
Réponse négative de la Croix Rouge de Manosque

11 mai
Réponse négative de la Croix Rouge de Barcelonnette.

11 mai 12^h 38
Réponse - Dépeche arrivée trop tard pour faire expédition, 13 heures.

12 mai 14^h 29
Réponse - Costumes partiront ce soir 4 heures.

14 mai 18
L'Ingénieur en Chef, Directeur, avise M. Boyer, costumier que les costumes et accessoires lui sont parvenus en très bon état, et qu'ils lui seront renvoyés dès qu'ils ne seront plus utiles, soit dans les premiers jours de la semaine prochaine.



Digne, le 26 Mai 1911.

M. Bordin, à Digne.

Vous avez signalé à mon attention le cas de M. Esputatier, chef de Bureau à la Préfecture, qui s'occuperait d'organiser des soirées dansantes ou musicales.

Cette réclamation a fait l'objet d'une examen attentif; mais il n'a été prouvé trace d'aucune réglementation aux termes de laquelle il puisse être interdit à un fonctionnaire de se consacrer, en dehors de ses heures de service, à une occupation littéraire ou artistique.

M. Esputatier, interrogé, a d'ailleurs affirmé ~~qu'il n'était pas au~~ ~~factuellement~~ qu'il n'était pas au premier de spectacles et se bornait à prêter son concours ~~artistique~~ ^{artistique} aux particuliers ou sociétés qui voudraient bien y faire appel.

Je vous prie de donner connaissance de cette fait à vos correspondants de la lettre du 21 avril

produits à l'appui du projet de décret tendant à nommer
M. ESPITALIER Chevalier de la LÉGION d'HONNEUR.

Nom et prénoms.....	ESPITALIER Louis-Ferdinand-Gustave.
Date et lieu de naissance...	30 janvier 1866 à Manosque (Basses-Alpes).
Situation.....	Chef de Division à la Préfecture.
Domicile.....	Digne.
Nationalité.....	Française.
Grades Universitaires.....	"
Services militaires.....	4 années.
Services civils.....	35 ans.
Situations diverses (fonctions électives, professions).	16 mai 1894, Comptable, adjoint technique. 1er avril 1907, Chef de Bureau. 1er janvier 1923, Chef de Division. Pendant la guerre.- Chef du service départemental des allocations militaires. Chef du service du Ravitaillement en essences et pétroles. Médaille d'argent du Ministère de l'Intérieur.
Missions à l'étrangers, dans les Colonies, etc...	"
Services rendus dans les établissements de bienfaisance, commissions, etc...	Secrétaire du Conseil départemental d'Hygiène et de la Commission sanitaire de l'arrondissement de Digne. Chargé du service de la Mobilisation nationale.
Publications, titres littéraires, scientifiques, artistiques, etc...	"
Distinctions honorifiques...	20 septembre 1913, Officier de l'Instruction Publique.
Détails sur les services extraordinaires rendus par le candidat.	A la Préfecture des Basses-Alpes depuis 1907. Chargé de la division de la comptabilité depuis 6 ans. A toujours fait preuve de remarquables qualités d'intelligence et de dévouement. Collaborateur tout particulièrement apprécié. A rendu les plus grands services pendant la guerre alors qu'il était chargé des allocations militaires et du ravitaillement. Serviteur modèle, mérite à tous les titres la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Digne, le 1er Juin 1929.

Le Préfet des Basses-Alpes.



François ALBISSER fait partie des militaires, basés à Digne qui se portent volontaires pour participer à la représentation. Sur la délibération du conseil de révision, il est effectivement déclaré musicien, jouant du clairon. Mobilisé en août 1914, il arrive au dépôt de Digne à la fin de l'été après avoir été évacué pour blessure. Il reste à la caserne jusqu'en octobre 1915, avant de repartir pour le front.

31

DIGNE, le 1^{er} Mai 1915

M

Les Militaires soussignés, *Dépendant du Dépôt de Digne :*

ALBISSER, clairon,	DEMAILLY, soldat,
ALEZARD, soldat,	DUPUY, sergent-fourrier,
BAUDEL, soldat,	MORELLI, soldat,
de Beauregard, soldat,	REVEL, Phébus, caporal,
BLANC, soldat,	RAVEL, Sirius, soldat,
BONNAFÉ, Jules, soldat,	SAGLIETTO, soldat (auxiliaire).
BUCHE, caporal,	SCANDO, sergent,
CASALONGA, soldat,	VIVARES, soldat,
	ZAMBELLI, soldat.

déclarent s'engager à donner leur concours, à titre de bonne volonté et sur leur demande expresse, à l'oeuvre de bienfaisance (*reproduction* ~~ou~~ théâtrale) entreprise à DIGNE, sous le patronage de la "Section départementale (Basses-Alpes) des dons aux armées en campagne", au profit des soldats combattants.

Les soussignés reconnaissent en outre avoir été pleinement renseignés sur les conséquences possibles de la présente déclaration.

La présente déclaration formulée par application des dispositions de l'article 7 de la circulaire de Monsieur le Ministre de la Guerre, en date du 23 Août 1910.

(*Faisant les signatures*)

Albisser

NUMÉRO D'INSCRIPTION au présent tableau de recensement cantonal.	COMMUNE.	1 ^o NOM : 2 ^o PRÉNOMS : 3 ^o SURNOMS :	RENSEIGNEMENTS D'ÉTAT CIVIL 1 ^o Date, lieu de naissance et résidence personnelle des jeunes gens ; 2 ^o Noms, prénoms et domicile des père et mère ou tuteur ; 3 ^o Renseignements relatifs au mariage.	SIGNALLEMENT.	DEGRÉ D'INSTRUCTION des jeunes gens.	RENSEIGNEMENTS DIVERS Répondre aux questions posées par oui ou par non, sauf pour la deuxième ; ou, si l'inscrit connaît la musique instrumentale, il y a lieu d'indiquer l'instrument duquel il joue.	Indiquer dans cette colonne si les jeunes gens ou leur représentant ont signé la notice qui a servi de base au tableau de recensement et la notice de tableau.	NUMÉRO D'INSCRIPTION au tableau de recensement communal.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
8	Castellane	1 ^o Albisser 2 ^o François Joseph Alexandre. 3 ^o	Né le 12 mars 1890 à Chevreux état à Castellane canton d'urait département de B. alpes résidant à Castellane canton d'urait département de B. alpes profession d'ouvrier boulanger fils de père inconnu et d'Albinet Julie domicilié à Castellane département de B. alpes ou le tuteur M. § domicilié à § Célibataire. - Marié - Veuf - Divorcé. - Nombre d'enfants : § Taille 1.65 Poids 71	Cheveux châs Sourcils châs Yeux gris clai Front cre Nes moy. Bouche moy. Menton rond Visage oval Marques particulières : §	2	L'inscrit est-il musicien? Oui De quel instrument joue-t-il? Clarin Sait-il monter à cheval? Oui Conduire et soigner les chevaux? non Conduire les voitures? non Est-il vélocipédiste? Oui Est-il colombophile? non	Est-il agriculteur? non Sait-il nager? Oui A-t-il obtenu des prix de tir? non A-t-il obtenu des prix de gymnastique? non Possède-t-il le brevet de conducteur d'automobiles? non	3

RENSEIGNEMENTS sur les jeunes gens inscrits au présent tableau.		MOTIFS D'EXEMPTION ou demandes que les jeunes gens ou ceux qui les représentent se proposent de faire valoir ou de présenter au conseil de revision.		EXAMEN et rectification du tableau par le conseil de revision.		RÉSULTAT DES OPÉRATIONS du conseil de revision.		AVIS DU MÉDECIN	OBSERVATIONS.
Indiquer s'ils ont été inscrits : 1 ^o D'office ; 2 ^o Sur leur demande ou sur celle de leurs parents ou tuteurs.	Indiquer pour les omis des classes antérieures : 1 ^o La classe à laquelle ils appartiennent par leur âge ; 2 ^o La date du jugement, s'ils ont été condamnés pour fait d'omission.	Indication des motifs.	Observations du maire.	Indication : 1 ^o Des réclamations élevées ; 2 ^o Des rectifications opérées ; 3 ^o De la position des omis.	Motifs de la décision du conseil de revision.	Jusqu'à la clôture de la liste du contingent 1 ^o Décision ; 2 ^o Motifs ; 3 ^o Indication des jeunes gens exemptés comme impropres au service.	Postérieurement à la clôture de la liste du contingent Décisions sur les jeunes gens qui avaient été inscrits conditionnellement.	assistant le conseil de revision.	Date de l'envoi des avis d'inscription aux lieux de : 1 ^o La naissance ; 2 ^o La résidence.
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
1 ^o Oui	1 ^o	Heutein de famille	Famille nécessiteuse	1 ^o	non	1 ^o			1 ^o
2 ^o	2 ^o	arrivé de 8 enfants	avis très favorable	2 ^o		2 ^o			2 ^o
				3 ^o		3 ^o			

Arch. dép. AHP, 1 R 221, délibération du conseil de revision, 1910

Clairon

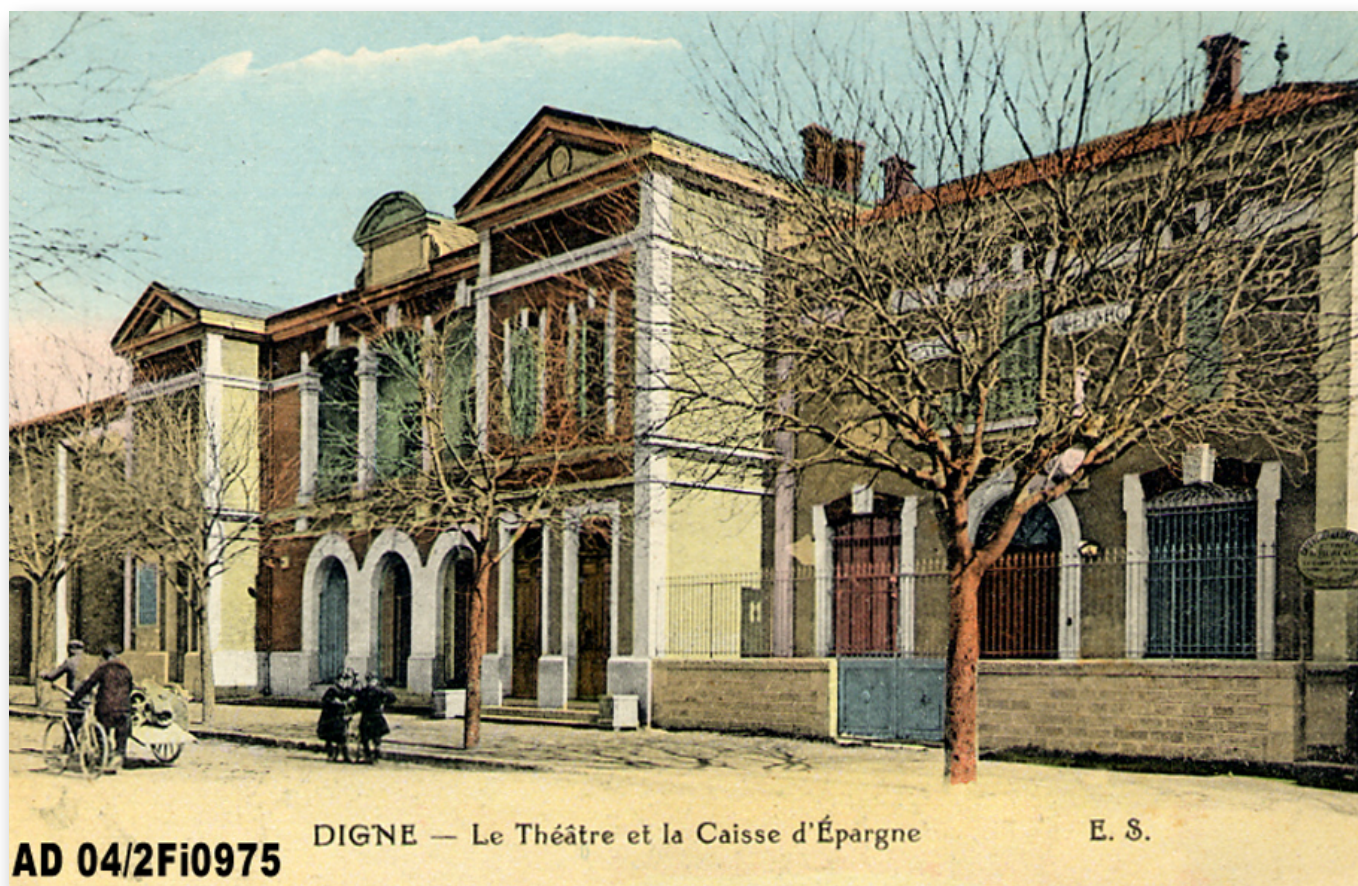


LE THÉÂTRE MUNICIPAL DE DIGNE

Situé boulevard Victor Hugo, il fait partie d'un ensemble de bâtiments construit en 1902 par la Caisse d'Épargne qui y établit également ses bureaux.

La salle de spectacle peut accueillir jusqu'à 500 personnes et la scène fait 10 mètres sur 20. En 1905, la commune prend à bail la salle de spectacles où se tiennent spectacles, fêtes et séances de cinéma. À partir de 1911, elle

sera d'ailleurs essentiellement une salle de projection, qui prend le nom d' « Idéal cinéma ». L'activité de la salle cesse en 1939. Le bâtiment devient la Trésorerie générale en 1950, puis le Tribunal d'instance en 2008.

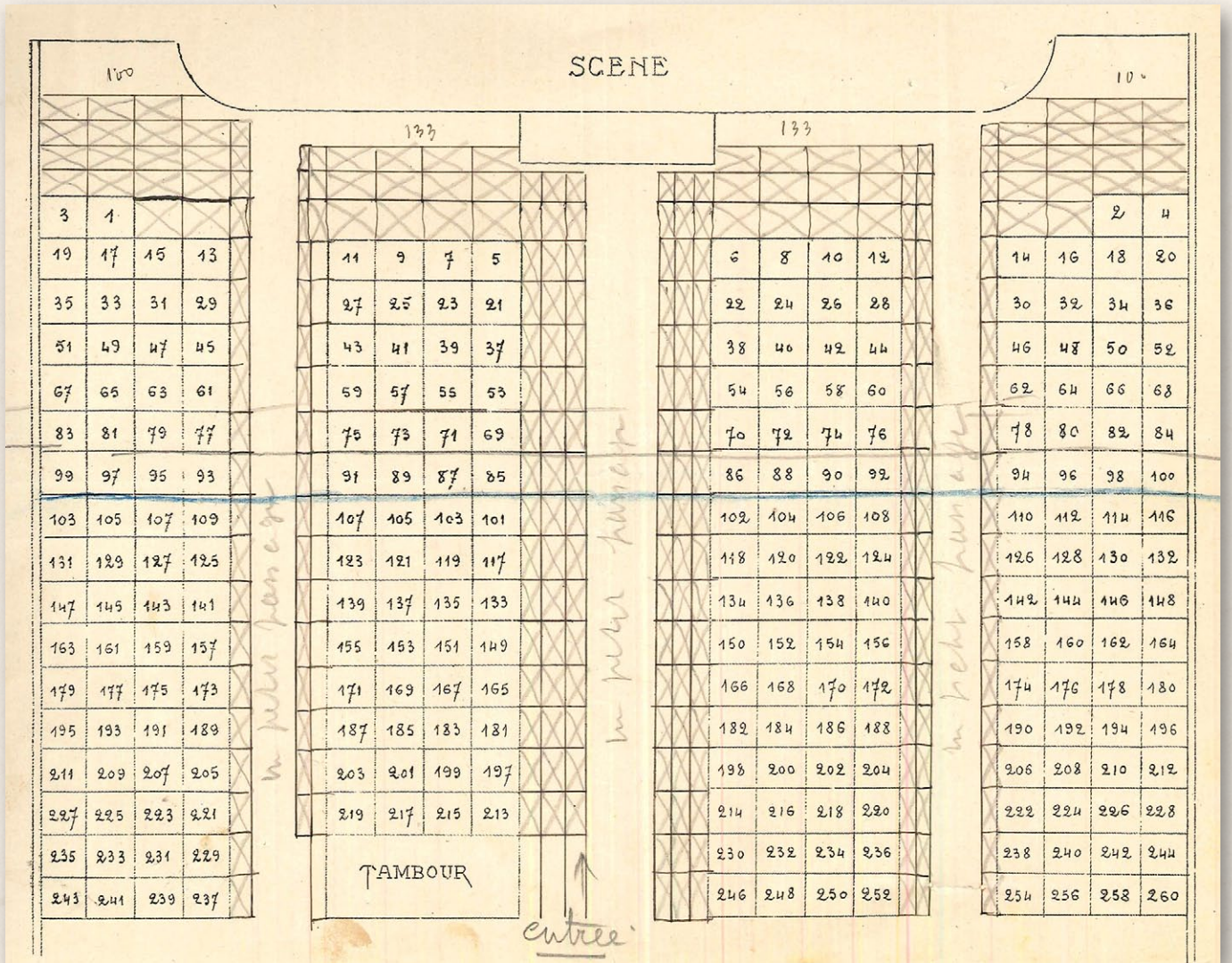


AD 04/2Fi0975

DIGNE — Le Théâtre et la Caisse d'Épargne

E. S.

Arch. dép. AHP, 2 Fi 977, théâtre de Digne, 1913



Arch. dép. AHP, 5 R 41, plan du théâtre, 1916

À partir de la déclaration de guerre, la censure préalable étant rétablie, toutes les nouvelles créations, comme les chansons déjà inscrites au répertoire, doivent être examinées par les services de la préfecture de police.

De fait, seules les chansons belliqueuses, pouvant encourager l'effort militaire français, peuvent être écoutées dans les salles de

spectacle. Le répertoire de « *Made in Germany !!! ..* » ne fait donc pas exception à cette règle.

N° 49.

Ministère de l'Intérieur. — Livre d'or.

Digne, le 10 mai 1915.

*Le Préfet des Basses-Alpes
à MM. les Maires du département.
(En communication à MM. les Sous-Préfets.)*

M. le ministre de l'intérieur m'adresse les instructions suivantes :

Paris, le 3 mai 1915.

Le Ministre de l'Intérieur à MM. les Préfets de France.

J'ai décidé que le *Bulletin officiel du ministère de l'intérieur* publierait, sous le titre de « Livre d'or », la liste des fonctionnaires, agents et sous-agents appartenant aux divers services relevant de son ministère, auxquels il y a lieu d'ajouter les conseillers généraux et les maires, qui se sont distingués ou ont été blessés ou tués au cours de la présente guerre.

Cette liste, qui paraîtra en tête de chaque numéro mensuel du *Bulletin officiel*, sera divisée de la manière suivante :

- I. — Tués à l'ennemi ;
- II. — Morts des suites de leurs blessures ou de maladies contractées sur le champ de bataille ;
- III. — Blessés :

THÉÂTRE MUNICIPAL

Le festival de gala organisé par un groupe de militaires au profit du Comité départemental des dons aux armées en campagne a obtenu, samedi, un immense succès.

La petite pièce *Brouillés depuis Wagram* servait de lever de rideau. Elle fut très bien jouée. Quant à la revue : *Made in Germany !!!*, ce furent d'un bout à l'autre des applaudissements unanimes. Tous les interprètes ont remarquablement rempli leurs rôles. Un intermède vocal nous a donné l'occasion d'entendre M. Avon, basse chantante de l'Opéra de Marseille, qui a été rappelé plusieurs fois, M^{lle} Marguerite Niel, une aimable virtuose digne, et les chœurs des normanaises, qui ont merveilleusement chanté *la Brabançonne*, *l'Hymne anglais*, *l'Hymne russe* et *la Marseillaise*. Les braves ne furent pas épargnés non plus aux toutes gracieuses M^{lles} Niel et Lombard, dans leurs rôles de l'Alsace et de la Lorraine. Nous ne voulons pas oublier M. Gontard, le distingué pianiste accompagnateur, et tous ceux qui ont contribué au succès de cette représentation. Une quête faite au profit des soldats combattants a produit une bonne somme.

Le lendemain, deux nouvelles représentations ont eu lieu qui ont eu le même succès. Une autre fut donnée mercredi, exclusivement réservée aux militaires. Tous les jours, la salle du théâtre fut comble.

Nos félicitations aux organisateurs de ce festival et à M. Picard, le distingué président du Comité départemental des dons aux armées en campagne.

« Made in Germany » au Théâtre de Digne

En raison de l'affluence des demandes de location qui ont suivi l'avis de la représentation de la revue *Made in Germany* et pour répondre au désir de nombreuses personnes de notre ville qui n'ont pu assister à ce spectacle si patriotique en même temps qu'humoristique, il sera donné, le dimanche 16 mai, deux autres représentations de cette pièce, à prix réduits, l'une en matinée, l'autre en soirée.

Cours d'assises des Basses-Alpes

Les assises du département des Basses-Alpes, pour le deuxième trimestre de 1915, s'ouvriront à Digne, le lundi 21 juin prochain, à 9 heures du matin, sous la présidence M. Dumas, conseiller à la Cour d'appel d'Aix, assisté de M. Beinet, président, et de M. Duc, juge au tribunal de Digne.

Ravitaillement des populations civiles

Le bureau de la place de Digne nous communique la note suivante, avec prière d'insérer :

*Le Ministre de la Guerre
à MM. les Généraux commandant les régions.*

D'un certain nombre de lettres que je reçois de diverses autorités militaires ou civiles, il résulte que beaucoup de ces autorités sont disposées à croire que l'administration militaire est ou sera en mesure de procéder à des livraisons de blé ou de farine pour l'alimentation des populations civiles.

Il y a un intérêt capital à ne pas laisser s'accréditer d'illusions de ce genre. Les approvisionnements dont dispose la guerre sont constitués en vue de ses besoins propres, et il est indispensable de faire connaître à toute personne disposée à demander des concessions de denrées qu'elle doit s'adresser exclusivement au ministère du commerce, seul chargé du ravitaillement des populations civiles.

Je vous prie de donner toutes instructions en conséquence aux autorités militaires placées sous vos ordres.

Pour le Ministre et par son ordre :

L'Intendant général,

Arch. dép. AHP, Per 504, *Journal des Basses-Alpes*, dimanche 16 mai 1915

Arch. dép. AHP, Per 504, *Journal des Basses-Alpes*, dimanche 23 mai 1915

Les chansons sont entonnées sur des airs connus d’hier et d’aujourd’hui (*La Veuve joyeuse, Malbrough s’en va-t-en guerre*) ou oubliés maintenant (*La Marche des cambrioleurs, Les cloches de Corneville*) mais les auteurs des textes restent inconnus.

Sur les 29 chansons composées pour la revue, 15 concernent les Allemands. Ils y sont le plus souvent ridiculisés avec par exemple des lieux communs sur leurs habitudes alimentaires (« Mange crues... betteraves, pom’ de terre » dans *Le soldat Allemand* où le personnage de Knastchké est pris à témoin, « Manger de la choucroute aux patates » dans *La Baimbochaise* !). L’empereur allemand n’est pas en reste (« Mon gros Guillaume » dans *La Ronde des Pruscots*). L’Allemand n’est pas effrayant dans ce spectacle : ses armes sont peu performantes puisque ses « ballons éclatent » (*La folie de Zeppelin*), il n’est qu’un « Austrogot » (*Ne pleure pas, Kultur !*), et ses « beaux rêves de conquête » se sont enfuis (*Le désespoir de Kultur*). Dans la longue chanson *Le Kronprinz dans les Basses-Alpes*, l’armée

allemande rêve d’envahir le département : il y est question de Digne et de la statue de Pierre Gassendi, des Sièyes et du Cousson, de La Javie et de Thoard. Mais, finalement, le « descendant du grand roi Frédéric » risque de finir dans le fort d’Entrevaux... La haine du « boche » (le terme est d’ailleurs très peu utilisé dans les créations de cette revue), ce grand classique de la chanson de guerre n’est pas le thème principal de ce spectacle : ce sont tout juste des « Monstres affreux, [des] croquemitaines » dans *Le Gendarme est sans pitié*. Il faut attendre la fin de la représentation pour sortir du registre humoristique lorsqu’il est question de l’Alsace et de la Lorraine avec une France « en deuil » et des « hideux Germains, fourbes et trompeurs » dont « les casques à pointe » ne souilleront plus « notre sol vainqueur ».

Le spectacle est aussi un hommage rendu à la France et à ses alliés : elle peut compter sur ses soldats coloniaux et apparaissent parmi les chansons les poncifs sur le monde colonial, comme l’Algérien qui laisse sa « chère Fatmah » au pays (*Le Tirailleur Algérien*). Le désengagement de l’Italie d’avec la Triple alliance début mai est évidemment rappelée,

tout autant que les raisons de ce revirement : « *Ma elle avait du chagrin / En pensant au Trentin* » (*L’Intervention Italienne*), et on n’oublie pas la bravoure des Anglais, Belges, Russes et Serbes. Mais parmi les « Artisans de la victoire », il y a bien sûr nos soldats (*Le Pioupiou Français*) et nos armes (*Le canon de « 75 », L’Aviateur*).

Knastchké est ce professeur inventé en 1908 par l’artiste alsacien Hansi. Dessinateur né à Colmar en 1873, Hansi montre son opposition à l’annexion de l’Alsace-Lorraine par ses dessins satiriques et s’engage dans l’armée française pendant la Première Guerre. Le professeur Knastchké est un Prussien venu germaniser l’Alsace mais il se ridiculise par la pseudo-supériorité de sa science et de la « race » allemande.



Entre le jeudi 3 juillet 1941 (n° 2425) 0.50



MADE IN GERMANY !!!

Revue patriotique d'actualité en un prologue et trois actes



La marche sur Paris

Chanté par KULTUR.

Air: *La Veuve Joyeuse.*

A la Gloire
La Victoire
Me conduit !
Mon Etoile
Se dévoile,
Au ciel luit...

Pris dans mon étreinte,
Les Francs à genoux
Sont remplis de crainte.
Paris est à nous !....



Il est intéressant de comparer l'article « La situation militaire » parue dans le *Journal des Basses-Alpes*, le 9 mai 1915, sur la même page où est annoncée la première représentation de « *Made in Germany !!!* ».

Le « bourrage de crâne » apparaît aussi bien dans la presse que dans le spectacle : les Allemands sont des « barbares », « *La victoire approche* »...

On ne s'étonnera donc pas du caractère élogieux des articles sur le spectacle, parus dans la presse locale. Mais le succès de cette « revue patriotique » montre aussi que ce type de discours, mêlant la propagande guerrière aux préjugés sur les peuples et à l'humour, avait son public dans les Basses-Alpes comme ailleurs.

JOURNAL DES BASSES-ALPES	
Organe des Intérêts du Département	
ABONNEMENTS Un an..... Département 5 * Extérieur 6 * Six mois..... — 3 * — 3 50 Trois mois..... — 1 75 — 2 * Prix d'avis séparé, les abonnements inclus exclusivement de poste françois.	Les abonnements sont reçus : A Digne, au bureau du Journal, place de l'Évêché, 20. A Paris, à l'Agence HAYAS, place de la Bourse, 8. Les lettres et paquets non affranchis seront rigoureusement refusés. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.
ANNONCES Réclames..... 50 centimes la ligne Diverses..... 25 — — Indivisiibles..... 30 — — Les annonces doivent parvenir au Journal la veille de la publication.	

UNE « PREMIÈRE », au Théâtre municipal de Digne

Nous avons le plaisir d'annoncer aux dilettanti que, sous le patronage du *Comité départemental des dons aux armées en campagne*, il est organisé, au profit des soldats combattants, un festival de gala qui aura lieu le samedi 13 mai, en soirée, au Théâtre municipal.

Au programme, figure en vedette *Made in Germany*, revue d'actualité dont les trois actes, d'humour bien français, déridèrent les plus moroses.

Nous relevons parmi les personnages : Guillaume II, Kultur !!, le Kronprinz, von Kluck, Herr Professor Knatschké, François-Joseph, Mehemet V, etc., etc.

La pièce se termine par le défilé des *Artisans de la Victoire*, où le public reconnaîtra dans le *pioupou français*, le 75, le *marin anglais*, le *soldat belge*, le *cosaque*, le *soldat serbe*, les vaillants défenseurs de la civilisation contre la barbarie.

L'interprétation est confiée à une troupe de choix, composée exclusivement d'éléments militaires et dont la valeur est encore rehaussée par le concours de plusieurs de nos charmantes Dignoises.

Pendant les entr'actes, un chœur de jeunes filles, brillamment dirigé, fera vibrer les hymnes des nations alliées.

La représentation commencera par : *Brouillés depuis Wagram !!*, comédie d'une finesse exquise, dont l'interprétation n'aura rien à envier à celle de la *Revue*.

La direction musicale est assurée par le brillant artiste qu'est le maestro Gontard.

Le samedi 13 mai, la salle du Théâtre municipal sera comble !

La situation militaire

Plus les détails arrivent sur la nouvelle bataille de l'Yser et plus aussi l'on se rend compte de son importance et de son caractère acharné. Les Allemands ont cherché là un succès à tout prix, succès politique encore plus que militaire, car il s'agissait d'impressionner une fois de plus ces neutres dont le Kaiser redoute tant l'entrée en scène, l'Italie et la Roumanie.

La reprise de la marche sur Dunkerque et Calais aurait pu réussir, puisqu'il s'agissait d'un coup de surprise et de la mise en action d'une nouvelle arme : les gaz asphixiants. Mais, tout de même, il eût été singulier que l'effort manqué lors de la première bataille de l'Yser, qui avait failli nous prendre au dépourvu, fût plus heureux aujourd'hui que les alliés ont fortifié en hommes, en artillerie, en munitions de toute nature, ce point essentiel du théâtre de la guerre. L'échec des Allemands était donc inévitable, et c'est un échec qui leur a coûté cher. Nous avons évidemment cédé un instant, sous la suffocation produite par l'absorption des vapeurs délétères sorties des tranchées boches et poussées vers nos lignes par des vents favorables, mais la majeure partie du terrain perdu a été reprise aux barbares, et, à l'heure actuelle, il n'y a plus d'Allemands à l'ouest du canal, sauf peut-être en face de Steenstraete, où ils ont installé une petite tête de pont dont nous les chasserons au premier jour.

Cette poussée sur Dunkerque, pour enrayée qu'elle soit, n'en a pas moins permis à l'ennemi d'amener de l'artillerie lourde dans la direction de notre port français, avec l'intention de faire de ce côté des expériences sur la portée de leurs obus. Nous en ferons autant à Metz.

Simultanément, en Champagne, pour nous empêcher d'aller renforcer nos éléments sur l'Yser, la horde nous a attaqués vigoureusement, de même que dans l'Argonne. Un très léger recul, à peu près récupéré ensuite, a été le résultat de cette pesée sur notre front champenois. Par contre, les Boches n'ont rien pu faire en Argonne, pas plus que sur les Hauts-de-Meuse, où la position des Eparges est plus solidement que jamais en notre pouvoir.

En Alsace, ils ont voulu ravoir le « Vieil Armand », l'Hartmannswillerkopf. Le Kaiser, qui déjeunait à Strasbourg, avait besoin, comme digestif, d'un petit succès. Il l'a eu. Seulement, il n'avait pas aussitôt tourné les talons que nos vaillants Alpains ressaisissaient une fois de plus par les cheveux la tête du vieux mont que l'ennemi n'avait pu conserver qu'une demi-journée.

Sur le front russe, en Prusse orientale, tout autant que dans les Carpathes, on se bat avec un regain d'acharnement, surtout dans les Carpathes, où il s'agit d'empêcher les Russes de prendre le col d'Oujok, dont la possession assurerait définitivement à nos rudes alliés la suprématie dans toute cette partie du front et menacerait d'invasion prochaine la plaine hongroise. Cela va bien de ce côté.

Et l'Italie, décidément, va entrer incessamment en ligne.

Une seule ombre à ce tableau reconfortant : c'est la perte du *Léon-Gambetta*, torpillé par un sous-marin... autrichien. Six cents hommes de l'équipage ont péri ; tout l'état-major a voulu mourir à son poste. Saluons bien bas ces émouvantes victimes, tombées au champ d'honneur, et gardons quand même notre invincible foi dans la victoire qui approche. L.-D. ARNOTTO.





« **MADE IN
GERMANY !!!!!** »

Réalisation de la plaquette

Texte et conception :
Sylvie Deroche, professeur en charge
du Service éducatif

Recherches :
Sylvie Deroche et Lucie Chaillan,
animatrice du Service éducatif

Conception graphique :
Jean-Marc Delaye, photographe

Relecture :
Annie Massot, bibliothécaire

© Conseil départemental
des Alpes-de-Haute-Provence,
Archives départementales
2, rue du Trélus, BP 214
04000 Digne-les-Bains Cedex

archives04@cg04.fr
www.archives04.fr



Salut à la France !

Chanté par l'Alsace et la Lorraine.

Air : *Quand les papillons.*

Depuis quarante ans, Alsace et Lorraine
Sous le joug prussien, captives, hélas !
Gémissaient encor sous de lourdes chaînes,
Vers la France en deuil, élevant leurs bras !
Jamais cet amour n'a quitté notre âme ;
Jamais nos espoirs ne se sont lassés,
Quand nos yeux ravis, où passe une flamme,
Voient enfin venir le soldat français.

REFRAIN.

O France, salut ! O France immortelle !
Nos cœurs te sont restés fidèles.
A ton sol sacré, unies pour toujours,
Nous célébrerons ta gloire éternelle !

II.

Toujours, dans nos cœurs, subsistait la haine
Des hideux Germains, fourbes et trompeurs.
Nous voulons chanter jusqu'à perdre haleine
Notre délivrance... et notre bonheur !
Des casques à pointes le pas de parade
Ne souillera plus notre sol vainqueur ;
Du clairon français, c'est la sérénade.
Chantons avec lui, c'est le chant vengeur !



Ce chant semble être plus ou moins la paraphrase et l'adaptation de la chanson
« *La France libre !* », écrite par Edmond Délière vers 1880.